

# Offre de stage : Évaluation économique des dégâts en forêt en région Centre Val de Loire

## Contexte

La valeur des services écosystémiques fournis par la forêt aux chasseurs a ainsi une valeur annuelle minimale estimée à 1,4 milliard d'euros selon le rapport du BIPE [3], une des principales questions de recherche dans l'évaluation économique de ce service est celle des valeurs des dégâts des cervidés en forêt. Il n'existe pas de bases d'enregistrement de dégâts forestiers liés au gibier car ils sont difficilement quantifiables ou estimables économiquement. L'absence de données de suivi temporel disponibles pour la France ne permet pas d'évaluer l'impact réel des cervidés sur la forêt. Cependant, quelques éclaircissements ont pu être apportés par l'analyse de la bibliographie existante.

En 2005, Ballon, Hamard et Klein publient un article [1] sur l'importance des dégâts de cervidés en forêt, suite à la mise en place d'un observatoire national. Cette étude estime que sur 1.2 million d'hectares de forêt, les cervidés auraient compromis l'avenir des peuplements d'environ 5.000 ha. Ce chiffre a ensuite été monétarisé en 2013 par Ballon et al. [2] qui évaluent le coût de reconstitution de 5.000 ha de régénération sans avenir sylvicole à 25 millions d'euros.

En 2009, Rakotoarison [4] modélise le fonctionnement du système de dynamique de population des cervidés et de croissance du pin maritime de la forêt du massif des Landes de Gascogne. Les dégâts liés à l'écorçage sur ce massif est estimé entre 8 à 10 millions d'euros et à l'abrutissement environ 30 millions d'euros actualisés sur 50 ans.

Par conséquent, le coût des dégâts forestier n'est pas négligeable et il est essentiel pour la prise de décisions sur la gestion de la chasse. Néanmoins, il existe peu d'évaluation économique sur les autres types de forêts, en particulier sur le chêne.

## Objectifs

À partir des données disponibles sur 3 territoires pilotes du projet ReForest (<http://reforest.irstea.fr>) dans la région Centre Val de Loire, les objectifs de cette étude sont :

- synthétiser les enjeux des secteurs de la chasse et de la forêt
- analyser les données sur les indicateurs biologiques des taux de dommages
- évaluer l'impact économique des dégâts forestiers avec une analyse de sensibilité des paramètres incertains.

Réalisations du travail :

Synthèse bibliographique sur les effets à long terme des dégâts sur les essences forestières

Analyser les différentes données disponibles sur le sujet :

Données forestières en forêts domaniales, communales, privées

Base de données de régénération de l'ONF (BDR)

Base de données des enclos/exclos de l'ONF

Relevés du terrain des taux de dégâts en termes de densité de tiges, de hauteur ...

Constituer des scénarios types d'évolution des peuplements

Paramétrer un logiciel d'analyse économique des itinéraires sylvicoles et évaluer les résultats.

Les résultats

De manière transversale, les résultats du stage doivent permettre :

De mesurer les enjeux économiques autour de la chasse et de la forêt

D'évaluer l'importance des dégâts forestiers selon les différents types de forêts et les contextes cynégétiques

D'identifier les variables les plus sensibles à la prise de décisions sur la gestion de la chasse.

Contacts :

Anders Mårell, Chercheur et responsable de l'équipe FONA, UR EFNO, Irstea, Nogent sur vernisson, anders.marell@irstea.fr, +33 2 38 95 04 53

Hanitra Rakotoarison, Chargée de R&D en économie, ONF, Fontainebleau, hanitra.rakotoarison@onf.fr, +33 1 60 74 92 18

Vincent Boulanger, Responsable du Pôle RDI de Fontainebleau-Compiègne, ONF, Fontainebleau, vincent.boulanger@onf.fr, +33 1 60 74 92 11

Veuillez adresser une lettre de motivation et un CV à Anders Mårell, anders.marell@irstea.fr avant le 30 novembre 2018.

Profil recherché :

Elèves ingénieur, Master M2 ou M1 dans le domaine de la gestion forestière, de l'économie de l'environnement, gestion des ressources naturelles.

Lieu du stage :

IRSTEA Nogent-sur-Vernisson avec des déplacements à prévoir dans les 3 territoires pilotes du projet et à Fontainebleau (ONF)

Durée du stage :

4-6 mois

Conditions matérielles :

- \* Montant de la gratification mensuelle selon la loi en vigueur (554,40 €),
- \* Déplacements professionnels (effectués en binôme avec véhicule de service pour le cas spécifique des visites de terrain) remboursés par Irstea sur la base des tarifs en vigueur,
- \* Bureau, téléphone et ordinateur,
- \* Possibilité d'hébergement sur le site de Nogent-sur-Vernisson.

Références :

[1] Ballon P., Hammard J.P., Klein F., Importance des dégâts de cervidés en forêt. Principaux acquis et recommandations suite à la mise en place d'un observatoire national, Revue Forestière Française, 2005.

[2] Ballon P., Ginelli L., Vollet D., Les services rendus par la chasse en France: Regards croisés en écologie et sociologie. Revue Forestière Française, 2012.

[3] BIPE, Evaluation du service écosystémique chasse en 2015. Rapport final. 2016.

[4] Rakotoarison, Analyse et modélisation de la gestion du grand gibier : le cas de la région Aquitaine. Thèse de doctorat Université de Bordeaux. 2009.